

Nantes, jeudi 09 novembre 2023



Chers parents,

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire ainsi qu'à l'initiative de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, je vous informe que votre enfant répondra anonymement à un questionnaire écrit sur cette thématique durant le conseil coopératif du lundi 13 novembre 2023. De même, les professeurs prendront le temps de répondre aux questionnements de leurs élèves.

Je vous informe que le collège Sophie Germain a mis en place un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire qui a été voté en conseil d'administration N°1 le 21 septembre 2023. Ce protocole est consultable sur le site Internet de l'établissement.

D'autre part, dans le cadre du dispositif pHARe – Programme de lutte contre le harcèlement à l'école – une équipe de personnels formés se saisit des situations d'intimidation.

Enfin, à la fois dans le cadre du projet d'établissement coopératif ainsi que dans le cadre du CESCE – Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement, des interventions tout au long de l'année sont menées à l'interne ou bien en lien avec des partenaires auprès de toutes nos classes.

Nous resterons vigilants quant à ce fléau et nous vous encourageons à prévenir le collège dès lors que votre enfant vous interpelle sur ce sujet.

Sincères salutations

M. Michel

Principal du collège Sophie Germain

La Direction  
M. MICHEL

